Valls: «Il n’est pas question de remettre en cause le droit du sol»

22/10/2010 à 15h18

Le député PS Manuel Valls a été élu, mercredi, pour présider une mission d’information parlementaire sur «le droit de la nationalité en France», créée à la demande de Claude Goasguen (UMP) qui en sera le rapporteur.

Alors que la question du droit du sol avait ressurgi de façon inattendue lors du débat sur le projet de loi sur l’immigration, Valls, lui, exclut d’ores et déjà de revenir, avec les 15 membres de sa mission (8 UMP, 4 SRC, 1 Nouveau Centre, 1 GDR et 1 non inscrit) sur ce principe, rendant automatique à 18 ans l’accès à la nationalité française aux enfants nés en France de parents étrangers.

(…) Pensez-vous vraiment que la question du droit du sol ne sera pas évoquée?

La problématique de l’automaticité sera peut-être posée et, en tant que président de la mission, je ne pourrai pas empêcher un parlementaire de l’évoquer. Mais si certains, à droite, veulent faire évoluer le droit du sol, ils rencontreront, de notre part, une opposition très déterminée. Lors de la première réunion, nous avons été plutôt rassurés: je n’ai pas eu le sentiment que le rapporteur souhaitait remettre en cause ce principe.

Ne craignez-vous pas, au cours des travaux de la mission, d’être «débordé» par la droite?

Nous ferons notre travail de parlementaires, sérieusement, sans effets de manche, à condition que le débat ne soit pas instrumentalisé. Notre rôle sera de dénoncer d’éventuels

débordements. Et je n’accepterai pas de me faire imposer des thèmes par une droite dure qui lorgne vers le Front National.

Libération